



PRÉFET DE LA CORRÈZE

OPERATION : Acquisition d'un immeuble aux fins d'y établir une résidence à destination des apprentis et étudiants à Tulle

Projet financé par l'Etat, au titre de la DSIL 2019

Dépenses HT prévues : 200 000€

Taux attribué : 26.41%

Subvention attribuée : 52 811€